

## Projet éolien intégré

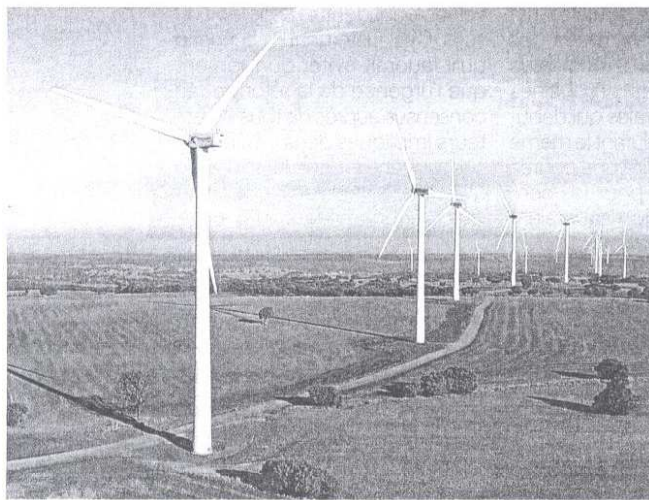
# Les choses se précisent !

● L'ONEE vient de procéder à l'ouverture des Offres techniques relatives à l'appel d'offres relatif au développement, à la conception, au financement, à la construction, à l'exploitation et la maintenance du Projet éolien intégré 850 MW. Un projet d'une grande envergure qui ambitionne de produire 2.000 MW à l'horizon 2020, ce qui est de nature à réduire sensiblement la facture énergétique du royaume.

Les choses sérieuses commencent pour le projet éolien intégré du royaume. L'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) a procédé, vendredi à Casablanca, à l'ouverture des Offres techniques relatives à l'appel d'offres n SP 40311, relatif au développement, à la conception, au financement, à la construction, à l'exploitation et la maintenance du Projet éolien intégré 850 MW. «L'ensemble des cinq soumissionnaires pré-qualifiés ont remis une offre relative à l'intégration industrielle qui consistera, notamment, en la mise en place au Maroc d'unités de fabrication et d'assemblage de composants d'éoliennes, tels que les tours, les pales, les nacelles, les hubs et autres équipements électriques et électroniques», indique une communication de Masen. Les pays auxquels appartiennent ces soumissionnaires pré-qualifiés sont le Maroc, l'Espagne, la France, le Qatar, l'Arabie Saoudite, l'Italie, l'Allemagne et le Danemark. Le projet constitue la seconde phase du programme intégré de l'énergie éolienne, la première ayant consisté en le lancement du parc éolien de Taza (150 MW) dont le contrat d'achat d'électricité a été signé en juillet 2013. Conformément au règlement de l'appel d'offres, il sera procédé, par la commission d'évaluation accompagnée des conseillers technique, juridique et financier de l'ONEE, à l'examen desdites offres techniques.

### Course effrénée

Ce qui est sûr, c'est que la partie sera très serrée pour décrocher le contrat avec l'ONEE. Des poids lourds de l'industrie énergétique sont en lice. Au total, cinq groupements d'entreprises soumissionnaires ont été pré-qualifiés. Il s'agit,



pour le premier groupement d'«EDF énergies nouvelles» (France), de «Mitsui & CO» (Japon) et d'Alstom (France). Le second groupement, lui, est constitué de «Nareva Holding» (Maroc), «Taqa» (Émirats arabes unis), «Enel Green Power» (Italie) et «Siemens» (Allemagne). Le 3e groupement est composé, quant à lui, d'«International Power» (Groupe GDF Suez, Royaume-Uni) et «Vestas» (Danemark). Le 4e comprend «Acwa Power» (Arabie saoudite), «Gamesa Eolica» et «Gamesa Energia» (Espagne). Alors que le dernier groupement est constitué d'«Acciona Wind Power» et «Acciona Energia» (Espagne) ainsi que d'«Al Ajjal Funds» (Maroc). Des «mariages de raison» qui ambitionnent de rafler la mise et décrocher des contrats dans le cadre du plan éolien marocain. Comment décrypter ces alliances ? : «Il y a plusieurs paramètres qui entrent en ligne de compte et le côté technico-commercial n'est pas toujours le plus déterminant», indique Khalid Benhamou, DG de Sahara Wind. Le groupement Nareva et Taqa est

l'un des concurrents les plus sérieux. La filiale de la SNI a jusqu'ici réalisé les premiers projets marocains dans le cadre de la loi 13-09 sur les énergies renouvelables. Il s'agit de trois parcs éoliens totalisant une capacité installée de 200 MW, à Haouma dans la région de Tanger (50 MW), Akhefenir (100 MW) et Laâyoune (50 MW). Son association avec les Émirats de Taqa est un facteur qui aura son poids, du moins sur le plan financier. Le politique n'étant jamais loin après l'octroi de la phase I du plan solaire marocain au saoudien Acwa Power, un contrat pour les Émirats de Taqa est de nature à mettre les deux alliés stratégiques du Maroc sur un pied d'égalité. D'autant plus que Siemens est de la partie dans ce groupement, et son expertise est incontestée. Le duo EDF et Alstom n'est pas moins loti. La France étant un allié stratégique, en dépit des dernières péripéties, ils sont en pole position pour décrocher une partie du gâteau. L'autre Français qui participe à la course, GDF, semble souffrir d'un «handicap» : spécialisé dans le gaz, il dépend dans

sa fourniture du marché algérien, à hauteur de 60%, chose qui ne sera pas vue d'un bon œil du côté marocain. Autre élément à prendre en compte, les capacités de financement. «Il est certain que la capacité à lever des fonds reste un élément déterminant et sur ce registre, les opérateurs des pays du Golfe ont une longueur d'avance», indique Khalid Benhamou.

### Projet budgétivore !

Le coût d'investissement, estimé à 31,5 MMDH, sera couvert par des fonds publics et privés nationaux et étrangers ainsi que par tous les mécanismes concessionnels et non concessionnels de financement qui existent dans le cadre de la coopération multilatérale et bilatérale. D'où l'importance du facteur financier, et sur ce point le projet a encore du chemin à faire. L'ONEE précise en effet qu'il a levé pour ce projet des financements concessionnels à hauteur de 385 millions d'euros et 31 MUSD, soit l'équivalent de 4,5 MMDH auprès des bailleurs de fonds. Ainsi, la Banque européenne d'investissement (BEI) a mis la main à la poche pour un montant de 200 millions d'euros, la banque allemande (KfW) a contribué pour une enveloppe de 130 millions d'euros et la facilité d'investissement au voisinage de l'Union européenne (FIV) pour 15 millions d'euros, consacrés aux parcs éoliens de Midelt, Tanger II et Jbel Lahdid. À ces contributions s'ajoute la Banque africaine de développement (BAD) qui a misé près de 40 millions d'euros, lesquels s'ajoutent aux 31 MUSD du Fonds de technologie propre (FTP) véhiculés via la BAD (Banque africaine de développement) et dédiés au parc éolien de Tanger II. Mais le jeu en vaut la chandelle. À terme, le projet permettra d'économiser annuellement quelque 1,5 million de TEP (tonne équivalent pétrole), ce qui équivaut à environ 750 MUSD par an (environ 6,5 MMDH). Au jour d'aujourd'hui, sur les 2.000 MW prévus par le plan éolien national, la puissance réalisée est en cours de mise en service en énergie d'origine éolienne s'élève à 280 MW, ce qui veut dire que le reste à développer est de 1.720 MW, une capacité à développer via notamment cinq sites identifiés grâce à leur potentiel. ●

●●●  
Les soumissionnaires sont de gros opérateurs du secteur à l'échelle internationale, par conséquent la concurrence sera très dure.

PAR TARIK HARI  
t.hari@leseco.ma



## Éolien

# Les ambitions du Maroc

● Le royaume nourrit de grandes ambitions dans l'énergie éolienne afin de diversifier sa production et réduire sa dépendance.

Le projet éolien intégré s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des programmes planifiés dans la nouvelle stratégie énergétique, qui érige le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique en un moyen optimal permettant au Maroc de répondre aux défis de la sécurité d'approvisionnement, de préserver l'environnement et d'assurer le développement durable. À l'horizon 2020, les centrales

fonctionnant grâce aux énergies renouvelables représenteront 42% de la capacité électrique totale, le solaire, l'éolien et l'hydraulique représentant chacun 14%. Quant à la puissance électrique totale installée, elle sera triplée en 2020. Le royaume ambitionne de réduire ses importations d'énergie en économisant annuellement 2,5 millions de tonnes équivalent pétrole en combustible fossile, évitant ainsi l'émission de près de 9 millions de tonnes de

dioxyde de carbone par an. Le programme éolien intégré est composé de six parcs éoliens, répartis dans les régions sud et nord du royaume qui disposent d'un potentiel éolien important: Tanger II (100MW), Taza (150MW), Boujdour (100MW), Tiskrad (300MW), Midelt (150MW) et Jbel Lahdid (200MW). Outre la production d'une électricité verte, ce projet vise, dans le cadre d'un partenariat public-privé, la promotion d'une indus-



**En 2020, 40%  
des centrales  
fonctionneront  
aux énergies  
renouvelables.**

trie éolienne nationale via une intégration industrielle. L'ONEE et la Société d'investissements énergétiques (SIE), le Fonds Hassan II pour le développement économique et social s'associeront à un ou plusieurs partenaires stratégiques de référence dans les domaines de la production d'électricité et de l'industrie éolienne. La totalité du programme sera opérationnelle en 2020. Ce programme est réparti en deux phases. La 1<sup>re</sup> phase concerne le projet du parc éolien de Taza (150 MW), dont la mise en service est prévue en 2015, et la 2<sup>e</sup> phase concerne le projet éolien intégré de 850 MW, composé des cinq autres parcs éoliens sus-cités. Les mises en service de ces parcs éoliens seront opérées entre 2016 et 2020.

●  
PAR T.H